

Sonova abaisse ses objectifs

APPAREILS AUDITIFS. Sonova ressent aussi les effets de la crise du coronavirus. L'entreprise a décidé de revoir à la baisse ses prévisions pour l'exercice décalé 2019/2020. Désormais, le groupe prévoit une croissance de 8% environ du chiffre d'affaires en monnaies locales, contre 9-11% articulés auparavant pour l'exercice qui s'achève en mai. Le bénéfice opérationnel Ebita sera aussi inférieur à la prévision qui avait été relevée récemment.

En raison des changements rapides de l'environnement, il n'est pas possible de faire une prévision Ebita concrète. Le chiffre sera toutefois inférieur à celui de l'exercice précédent. Jusqu'au début de la pandémie, Sonova souligne qu'il travaillait dans le cadre de ses prévisions. Depuis mars cependant, les ventes ont chuté.

Prudence au vu du public cible de seniors

Le public cible sont les seniors et ils se montrent très prudents, a relevé le CEO Arnd Kaldowski. Les commerces Sonova restent ouverts dans tous les pays, mais les heures d'ouverture ont été réduites dans de nombreux endroits. Il reste possible de fournir des services de réparation aux clients, a ajouté le patron. Selon les pays et selon les possibilités, des mesures de chômage partiel ont été prises. La recherche et le développement sont en revanche poursuivis, afin de défendre la position de l'entreprise face à ses concurrents. Les collaborateurs de ce secteur ne sont donc pas concernés par le chômage partiel.

A moyen terme, M. Kaldowski reste optimiste malgré la crise actuelle. Le groupe jouit d'une bonne liquidité et a accès à du financement via des crédits. D'autres mesures de financement sont à l'étude. — (awp)

DEBIOPHARM: rachat des droits sur un radioligand

Le laboratoire vaudois Debiopharm ajoute un nouveau produit à son incubateur en radiologie en rachetant pour un montant non dévoilé à l'allemand 3B Pharmaceuticals les droits sur un radioligand ciblant l'enzyme CA-IX (anhydrase carbonique 9). — (awp)

ROCHE: accord avec Forge sur les infections pulmonaires graves

Roche et Forge Therapeutics, spécialisé dans les antibiotiques, ont conclu un accord de collaboration et une option de recherche pour la licence de FG-LpxC LUNG, un nouvel antibiotique destiné à traiter des infections pulmonaires graves résistantes aux antibiotiques. — (awp)

SIEGFRIED: livraison de produits désinfectants au secteur de la santé

Siegfried soutient les acteurs du secteur de la santé en leur fournissant des produits désinfectants. Le groupe pharmaceutique argovien les approvisionne dans les régions dans lesquelles il dispose de site. — (awp)

«Nous avons adopté le télétravail avant les mesures du Conseil fédéral»

CORONAVIRUS. Le CEO du groupe DBS Immobilier annonce qu'il a appliqué le mode 3, soit le télétravail pour la majorité de ses 600 collaborateurs.

ELSA FLORET

La gestion de crise du groupe DBS Immobilier date d'il y a un mois et demi, selon le protocole à trois niveaux. Le dernier niveau (3) concerne la majorité des 600 collaborateurs. Seuls les collaborateurs essentiels pour assurer le service minimum sont en niveau 2-3, pour assurer la conciergerie, l'assurance, une remise de clés, le constat d'un sinistre ou encore la réalisation de petits travaux...

Acteur global de l'immobilier, le Groupe DBS Immobilier est leader des services immobiliers en Suisse romande et propose des services de gestion, administration de PPE, ventes immobilières, investissement, immobilier commercial, pilotage de promotions, valorisation, vente de propriété d'exception, architecture et rénovation, gestion de quartiers, courtage en crédits bancaires et en assurances. DBS Immobilier compte plus de 600 collaborateurs à travers toute la Suisse, regroupant une trentaine d'agences sous neuf marques (Domicim, Broliet, Duc-Sarrasin, Elitim, Batiline, Facilitim, Immosure, Guinnard ainsi que Gribi en Suisse allemande).

L'activité de gérant pour les locataires et d'administrateur pour les copropriétaires, représente environ 80% des revenus – non communiqués – du groupe. Interview de Christophe Hubschmid, CEO du groupe DBS Immobilier, pour qui le métier de gestion est moins impacté que d'autres, tels que ceux du suivi de chantier ou du courtage.

Quel est l'impact de cette crise sanitaire sur DBS Immobilier?

Nous sommes impactés par cette situation d'urgence extrême non prévue. Nous avons un protocole de gestion de crise que nous déployons depuis maintenant plusieurs semaines.



CHRISTOPHE HUBSCHMID. A très court terme, je dirais que l'impact du virus n'est pas significatif sur l'activité de déménagement.

À très court terme, le 31 mars est l'une des échéances les plus importantes de l'année pour les déménagements. Peut-il être assuré cette année et y a-t-il déjà des demandes de locataires, par exemple pour reporter la date d'entrée?

En cette fin de mois de mars imminente, nous rencontrons un à deux cas problématiques, comme chaque mois. Sur un peu moins de 1000 déménagements et emménagements mensuels. A ce jour, nous n'avons eu aucune demande d'annulation de la part des locataires, sur plus de 60.000 biens principaux.

A très court terme, je dirais que l'impact du virus n'est pas significatif sur cette activité. Le mois de mars répond à une demande ordinaire. Avril, mai, juin seront sans doute plus impactés. Certainement liés aux difficultés à trouver des déménageurs si par exemple des chauffeurs tombent malades ou si les mesures de confinement sont renforcées. Ces risques sont plus liés à la systémique qu'à nos services.

Y a-t-il des demandes liées aux paiements de loyer comme des réductions, des reports

de l'échéance, voire les loyers de mars et/ou avril offerts? Ces demandes proviennent-elles surtout de commerçants ou le résidentiel est-il aussi touché?

Nous commençons à recevoir certaines demandes d'arrangement de paiement, de la part de locataires. Afin de les distinguer des situations dites de contentieux, nous avons créé un service Adhoc, pour traiter à part ces cas et trouver un arrangement entre propriétaires et locataires.

Nous sommes en train de sonder les propriétaires, souvent des institutions, des assurances... pour connaître leur position de principe, quant aux éventuelles facilités de paiement.

Du côté des propriétés et PPE: y a-t-il encore des transactions qui se font, ou ce marché est-il complètement à l'arrêt?

Nous ne sommes pas propriétaire. En transaction, notre métier est de faire le lien entre les propriétaires et les acheteurs. Dans notre métier de courtage, certes, il y aura des mesures face au nombre de visites annulées et reportées, mais de nombreux services aux propriétaires et aux acheteurs perdureront.

Pouvons-nous partir de l'idée que ces problèmes-là n'aient qu'un impact à court terme?

La Suisse n'est pas connue pour être en situation de fin de liquidités de la part de ses entreprises, ni de ses citoyens. La grande majorité dispose d'un mois de liquidités pour payer ses charges mensuelles. Avec les mesures de soutien apportées par le Conseil fédéral notamment, pour les liquidités personnelles, étendues par exemple aux apprentis et aux indépendants; l'hémorragie devrait être évitée à court terme. Si la crise sanitaire devait durer au-delà de juin, alors tout le monde serait impacté...

À plus longue échéance, quelles seront les conséquences de l'exercice grandeur nature du télétravail, notamment pour l'immobilier de bureaux?

Sans débattre du terme, car nous ne sommes pas devins, nous pouvons penser que beaucoup auront adaptés ou intégrés ces pratiques de manière usuelle. Cela pourrait redéfinir encore plus vite ces transitions vers le travail mobile, les espaces partagés et toute autre forme de travail diverses.

Pour notre groupe, si les confinements durent, nous aurions à adapter nos ressources à l'activité comme les autres secteurs par les RHT. Les difficultés seront plus fortes dans le domaine dit des locaux commerciaux.

Que répondez-vous à cette position officielle qui veut suspendre les déménagements?

Nous continuerons à appliquer nos principes de bases; prioriser la santé tout en fournissant les services à nos clients dans le strict respect des recommandations du Conseil fédéral.

Quelles conséquences d'éventuelles vacances en hausse – commerce de détail et bureaux – sur la valorisation des biens?

S'il y a, une hausse des vacants,

celle-ci entraînera une baisse mécanique du rendement, qui impactera la valeur du bien momentanément. La question se posera ensuite au moment de la vente du bien.

A CE JOUR, NOUS N'AVONS EU AUCUNE DEMANDE D'ANNULATION DE LA PART DES LOCATAIRES, SUR PLUS DE 60.000 BIENS PRINCIPAUX.

Qu'observez-vous comme changement majeur auprès de vos collaborateurs dont la majorité est en home office?

Tout à coup, les gens comprennent tous nos projets de digitalisation de manière plus directe! L'acceptation au changement s'en trouve accélérée, mais surtout ils sont davantage dans une collaboration flexible, ils deviennent plus autonomes. Par exemple, nos collaborateurs comprennent pourquoi Skype était installé dans toutes nos salles de réunion.

La stratégie duale – entre physique et virtuel – a été mise en place dans le but d'une transition et d'une cohabitation de ces modes. L'héritage de cette crise sanitaire résidera dans ces nouvelles habitudes de travail comme le home office, les visites 3D, les états des lieux sur tablettes, les dossiers de candidature en ligne, etc.

Nous allons renforcer nos projets de refonte d'agence où les clients viendront chercher du conseil et non un simple formulaire. Nous allons encourager nos collaborateurs à utiliser leurs heures plus qualitativement et moins pour des tâches administratives. Nous espérons décharger nos équipes et les aider à faire leur métier différemment.

Peut-être qu'avec ce moment particulier, nos réflexions prospectives rejoignent les projets engagés ou déjà réalisés sur la forte évolution de la digitalisation. ■

Bénéfice 2019 en léger repli pour Genève Aéroport

La société a déboursé 249,8 millions de francs au titre des investissements, avec plus de 270 projets menés.

Genève Aéroport est parvenu à augmenter chichement ses recettes en 2019. Dans un contexte de ralentissement, le bénéfice s'est contracté. L'exploitant du tarmac genevois a consenti à d'importants investissements au cours de l'exercice écoulé.

Le bénéfice net s'est contracté de 1,2% sur un an à 84,1 millions de francs. La moitié de cette somme sera reversée à l'Etat de Genève. Le canton a perçu 204 millions en cinq ans. La situation financière de l'entreprise est saine et démontre une bonne capacité de résilience compte tenu du ralen-

tissement de la croissance du trafic passagers en 2019, affirme Genève Aéroport.

Les recettes se sont inscrites à 493,9 millions de francs, en progression de 0,8%. Le chiffre d'affaires tiré des activités aéronautiques, qui contribuent à hauteur de 56,4% aux revenus totaux, a grappillé 0,9% à 278,7 millions de francs. La croissance a atteint 0,6% pour les activités non aéronautiques, dont les recettes ont atteint 215 millions.

Genève Aéroport revendique aussi une progression des recettes commerciales, sans four-

nir de chiffres, dans un «contexte délicat» lié aux importants programmes de rénovations et adaptations des commerces et restaurants.

La société exploitante a déboursé 249,8 millions de francs en 2019 au titre des investissements, avec plus de 270 projets menés au cours de l'exercice écoulé. Parmi les grandes réalisations figurent le nouveau terminal (Aile Est), qui devrait être opérationnel à fin 2020, et le futur centre de tri-bagages. En 2018, les investissements s'étaient fixés à 151,3 millions.

Pour rappel, Genève Aéroport a accueilli 17,9 millions de personnes l'année dernière (+1,4%). Le nombre d'atterrissages et de décollages s'est replié de 0,6% à 186.000 environ. L'activité de fret aérien s'est contractée de 10,9% l'année dernière, pour un total de 84.927 tonnes transportées, selon les indications fournies à mi-janvier.

La compagnie aérienne Easyjet se taille toujours la part du lion à Cointrin, avec une part de marché de 44,8%. Swiss a légèrement progressé, passant à 14% contre 11,8% en 2018. — (awp)

THE NATIVE: déclarée en faillite par un tribunal

The Native a été officiellement déclarée en faillite par un tribunal de Bâle-Ville, une décision «inattendue». Selon la société de participations, cette décision est basée sur une demande de l'ex-directeur général Nicolò von Wunster, qui avait réclamé le versement de son bonus d'un montant de 362.000 francs incluant les intérêts.

The Native a précisé que cet accord avait été signé avec l'ancienne direction et que la nouvelle avait toujours «vigoureusement» contesté cette demande. Au vu de la situation, The Native va faire appel de la décision concernant la faillite et demander sa suspension immédiate.

Après la vente de la participation dans Nexway au 30 septembre 2019, The Native n'a plus d'activité opérationnelle et aucun employé. — (awp)